



BRIOUDE

infos

N°34
AVRIL 2015

Journal d'informations de la Ville de Brioude

Début janvier, la France a vécu des jours d'horreur avec une réalité brutale rejoignant ou dépassant la fiction la plus sombre. Le terrorisme, l'obscurantisme ont frappé au cœur notre pays, la République et l'humanité dans son ensemble.

Comme dans tout le pays, des milliers de Brivadois se sont levés comme un seul homme pour se recueillir, marcher et rappeler leur attachement, dans la dignité et avec conviction, à notre devise républicaine « Liberté, Egalité, Fraternité ». La douleur, la condamnation de la barbarie et de toutes les formes d'intolérance se sont exprimées à cette occasion. Ce drame et les questions qu'il suscite ont remis pleinement le vivre-ensemble au centre des débats et rappeler l'impérieuse nécessité d'œuvrer inlassablement et d'agir plus efficacement en ce sens. Il en va de l'avenir et de l'équilibre de notre pays et plus généralement des démocraties.

Comme le terme l'indique, le vivre-ensemble est une affaire collective. Chacun, chacune d'entre nous doit apporter sa pierre à sa construction. C'est un jardin qu'il faut cultiver inlassablement, jour après jour. C'est déjà simplement être attentif et respectueux des gens qui nous entourent.

Nous avons été solidaires en janvier mais l'avons-nous été suffisamment auparavant ? Le sommes-nous encore pleinement aujourd'hui et le serons-nous toujours autant demain ? Il le faudrait alors même que le populisme encouragé parfois par nos faiblesses, nos renoncements, nos silences coupables menace et rogne notre idéal

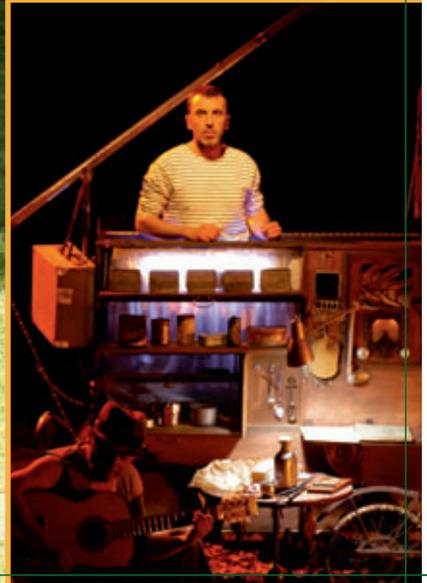
républicain. Plus que jamais, nous avons besoin de dialogue, d'écoute, de respect mutuel, de civisme et de laïcité comme nous avons besoin de justice et de sécurité, garants de notre liberté et du vivre-ensemble.

Le principe d'intérêt général, qui fonde notre modèle social, doit être, plus que jamais, le cœur et le moteur d'une action publique efficace. Cela passe par des services et des infrastructures, sources de solidarité, de progrès et de qualité de vie. Cela passe donc aussi par des investissements, vecteur de dynamisme, de développement et d'activité économique.

Socles des valeurs humanistes, l'école et la culture, porteuses de la connaissance qui permet de dépasser les préjugés et de l'ouverture qui favorise la tolérance et la rencontre, méritent bien sûr toute notre attention. A Brioude, depuis le début de l'année, les élèves profitent des opérations EXTRABIENnales et Lectures Croisées qui élargissent leur horizon et mettent la création au cœur d'un projet collectif et partagé, tisseur de liens.

Pour finir, je rappellerai la devise de Brioude « Concordia et Labore » (Harmonie et Travail). Ancienne, elle fait encore totalement sens car elle met en avant des vertus intemporelles et incontournables. Elle fixe le cap à suivre pour les élus de la Ville de Brioude.

Jean-Jacques FAUCHER
Maire de Brioude



EDITO

- ★ Un plan paysage en action(s) → p. 6
- ★ La Bageasse en pleine transformation..... → p. 7
- ★ Le chevet de la Basilique Saint-Julien bientôt achevé..... → p. 8
- ★ Du neuf à Mandrin pour la saison 2015 !..... → p. 10

* Téléchargez Brioude infos sur www.brioude.fr (rubrique 'Les publications')

dans le Retro

→ Les EXTRABIENnales en hors d'œuvre

La 8ème édition de la Biennale d'Aquarelle aura lieu du 10 au 25 juillet prochain. En avant-goût, une exposition a été organisée du 10 janvier au 7 février à la Maison de Mandrin dans le cadre des EXTRABIENnales, opération qui vise à sensibiliser les scolaires à cette pratique artistique (voir page 10).



★ Forum Objectif Jeunes

Attirer des jeunes porteurs de projets : c'est la grande cause du Pays de Lafayette qui regroupe les 8 communautés de communes de l'arrondissement de Brioude pour un total de 40.000 habitants. Dans cette perspective, un forum a été organisé le 23 janvier à la Halle aux Grains. Témoignages, idées, avis d'acteurs locaux se sont succédé autour du même objectif : construire ensemble un « pays » attractif et dynamique.



★ Plus de 1.500 Charlie à Brioude

Rassembleuse, la marche silencieuse du 10 janvier a été l'occasion de rendre hommage aux victimes des attentats terroristes et de réaffirmer avec force et dignité l'attachement à notre devise républicaine : « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Crédit photo : Journal La Montagne



★ Une formation pour la vie

Définir, c'est souvent contribuer à sauver des personnes victimes d'un arrêt cardiaque. Connaître les trois gestes de premier secours et savoir utiliser un défibrillateur : c'était le programme de la formation gratuite et ouverte à tous, organisée par la Mairie le 23 janvier et animée par deux pompiers et un cardiologue. Brioude compte à ce jour 22 défibrillateurs.



> A PARIS POUR LE SCANNER !

Jean-Pierre VIGIER, Député, Jean-Jacques FAUCHER, Maire de Brioude, et François BOUDET, Président du Comité de Vigilance, se sont rendus au Ministère de la Santé le 28 janvier pour, argumentaire solide et pétition de 10.000 personnes à l'appui, renouveler la demande d'un scanner pour l'Hôpital de Brioude. Le rendu en juin d'une étude sur l'offre de radiologie en Auvergne est très attendu et pourrait ouvrir de nouvelles perspectives pour un scanner à Brioude.

Faits d'hiver

★ Brioude... do Janeiro !

Comme Rio, Venise ou encore Nice, Brioude a son carnaval. Comparaison déplacée ou outrancière jugeront certains...Qu'importe, la flamme était bien présente dans les yeux des enfants qui se sont rassemblés le 11 février place Grégoire de Tours avant de défilé, joliment et fièrement grimés.



→ Education civique grandeur nature

Le 26 février, les élèves de CM2 de Brioude ont visité les différents services de la Mairie. Ils ont rencontré agents et élus qui leur ont présenté le rôle d'une commune et ses missions. Une bonne manière de se familiariser avec les notions de service public et d'intérêt général.

★ Aux urnes (jeunes) citoyens !

Lors de la cérémonie de citoyenneté à l'Hôtel de Ville le 7 mars, M.le Maire a remis à une vingtaine de jeunes brivadois tout juste majeurs leur première carte d'électeur et un livret du citoyen. Droits, devoirs, République ont été les maîtres-mots de cette réception au caractère tant officiel que pédagogique.

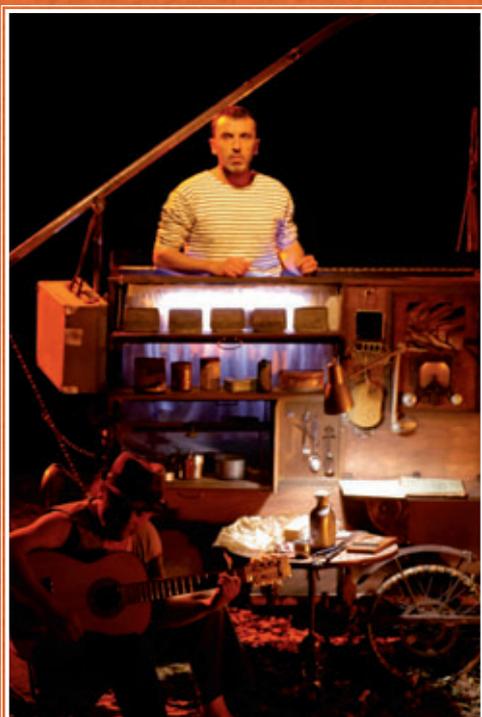


› FORUM SANTÉ

Organisé pour la seconde année consécutive par un collectif associatif, il a eu lieu à la Salle Polyvalente le 18 mars. Une centaine de visiteurs ont pu, au fil d'une vingtaine de stands, glaner des informations précieuses sur différentes actions de prévention et profiter de dépistages (vue, dents...) gratuits.

→ En février, la Saison C'Chouette !

Ce dispositif (pièces suivies d'échanges) a proposé en février du théâtre d'idées, littéraire et engagé avec *Odyssée pour une tasse de thé* et *Résistances* (photo). La Saison Culturelle s'achèvera en mai, d'un pas tonique et léger, avec *Dance is Magic*, spectacle de hip-hop (voir page 12).



VIE MUNICIPALE

RETOUR SUR DÉLIBÉRATIONS

Conseil Municipal
du 17 février 2015

Renouvellement de la concession concernant l'aménagement hydroélectrique de Monistrol d'Allier : avis du Conseil Municipal dans le cadre de l'enquête publique

Le Conseil Municipal a émis à l'unanimité un avis favorable, motivé par le projet de reconfiguration du barrage de Poutès qui permettra de mieux concilier objectif de production électrique et aspects environnementaux pour une meilleure migration des poissons dans la rivière Allier. L'aménagement du nouveau Poutès est prévu en 2016 et 2017.

Projet de création d'une chambre funéraire

Le Conseil Municipal a émis à l'unanimité un avis favorable sur ce projet et confirmé, dans ce cadre, la cession d'un terrain situé avenue Pierre Mendès-France. C'est sur ce site, mieux adapté à ses besoins et activités, que les pompes funèbres Bonnet ont décidé de relocaliser leur chambre funéraire. Les travaux devraient débuter en juin pour une durée de 8 à 10 mois.

Conseil municipal
du 12 mars 2015

Débat d'orientations budgétaires

La majorité municipale a présenté ses orientations budgétaires 2015 qui ont fait l'objet d'un débat. Ces orientations sont articulées autour de trois points principaux : la recherche d'économies en matière de fonctionnement pour absorber notamment la baisse des dotations de l'Etat, la poursuite de la stabilisation des taux des impôts locaux et le maintien d'un bon niveau d'investissement pour renforcer l'attractivité de Brioude et soutenir l'activité économique locale. Parmi les différents projets d'investissement listés : la restauration de l'Hôtel du Doyenné et la création de salles d'exposition dédiées à l'art moderne et contemporain (études), l'aménagement de la place du Pointel et de la rue Pascal, la poursuite de l'aménagement de l'avenue de la Bageasse, l'aménagement de la place du Postel (études préliminaires), la mise en œuvre du plan directeur d'aménagement des boulevards et avenues, des actions dans le cadre du plan paysage (voir page 6), la création d'un boudrome couvert et de locaux associatifs sur le site de l'actuelle piscine (réflexion et étude).

Aménagement de la place du Pointel et de la rue Pascal : éclairage public et réseaux

Dans le cadre de cette opération de rénovation urbaine, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité :

- les travaux d'éclairage public qui verront la pose de 3 candélabres (équipés de lanternes à leds) et de 4 lanternes sur façades ;
- les travaux d'enfouissement des réseaux et des branchements basse-tension et téléphoniques ;

pour un montant de 32.197,44 € HT. Après subventions du Syndicat d'Energie de la Haute-Loire, la commune prendra à sa charge 21.246,02 € HT.



Les travaux de rénovation de la place du Pointel et de la rue Pascal débuteront à l'automne par les réseaux et se poursuivront au premier semestre 2016 par les aménagements de surface.
Montant total de l'opération : 700.198 € HT.
Durée du chantier dans sa globalité : 6,5 mois.

Vidéo-protection : demande de subvention

Le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 7 contre, a décidé l'installation de 2 caméras de vidéo-protection, l'une dans le secteur de la place du Mazel, l'autre rue du 4 septembre, pour prévenir notamment tout acte de vandalisme sur les commerces.



Place du Mazel comme rue du 4 septembre, l'installation de systèmes de vidéo-protection devrait notamment permettre d'améliorer la sécurité des commerces.

ENVIRONNEMENT

TRIONS, RECYCLONS ET REDUISONOS NOS DECHETS : C'EST NOTRE RESPONSABILITE ET NOTRE INTERET A TOUS !

Le SICTOM Issoire-Brioude se charge de la collecte, du traitement et de la réduction des déchets sur notre commune et plus largement sur notre territoire (soit 146 communes au total). Chacun peut agir à ce niveau et ainsi contribuer à la protection et la préservation de notre environnement. Rappel des bons gestes et présentation des outils à notre disposition.



Brioude compte 20 colonnes à verre comme celle-ci.



Un des deux conteneurs Relais pour le dépôt des textiles situés avenue d'Auvergne.

DIFFERENTS BACS ET CONTENEURS POUR BIEN TRIER ET RECYCLER

Aujourd'hui, 48% des déchets des ménages sont constitués de matériaux recyclables. Bien trier permet de recycler et d'éliminer au mieux les déchets. Comment procéder ?

Les ordures ménagères, destinées à l'incinération, doivent être déposées dans les **bacs gris**.

Dans les **bacs bleus**, je dépose **les emballages (bouteilles plastique, cartons, briques alimentaires, boîtes métalliques) et les journaux**.

Le verre doit être déposé dans une des 20 colonnes prévues à cet effet et réparties sur tout le territoire de la commune. Cette année, deux nouvelles poubelles à verre vont être installées à Brioude : une au niveau du lotissement des Crouzettes et l'autre à l'intersection de la rue de la Chaunière et de l'avenue Edouard Herriot.

Vous pouvez aussi déposer **vos textiles** dans les **deux conteneurs Relais** situés à proximité de Carrefour Market et d'Aldi. Ils pourront être ainsi recyclés.

Les encombrants (meubles, électroménager, literie..) doivent être déposés à la **déchetterie** (rue Julien Fayolle). Ils ne sont ramassés ni par le SICTOM, ni par les services municipaux.

QUELQUES CHIFFRES ET BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX OBTENUS

Le SICTOM Issoire-Brioude peut se réjouir du comportement éco-responsable de ses usagers : 8.388.060 tonnes d'emballages recyclées en 1 an, ce qui a permis les économies de matières premières suivantes :

- 392 tonnes de minerai de fer
- 12 tonnes de bauxite
- 1996 tonnes de sable
- 1892 tonnes de bois
- 190 tonnes de pétrole brut

AGIR POUR VALORISER LES DECHETS ET REDUIRE LEUR QUANTITE ET LEUR NOCIVITE

★ **1** Composter vos déchets organiques (déchets de jardin, tontes, restes de repas), soit 30% de l'ensemble des déchets de la maison. En 2013, 7.571 foyers avaient acquis auprès du SICTOM un composteur (au tarif de 15 € pour un 320 litres plastique ou de 20 € pour un 620 litres plastique). En 2013, 155 tonnes de déchets ont ainsi compostées et recyclées naturellement.

Les élèves des écoles Jules Ferry et La Borie Darles sont sensibilisés au compostage. Les premiers recyclent les déchets issus des repas de la cantine, les seconds les déchets verts issus du jardin pédagogique aménagé l'an passé.



Les enfants de la Borie Darles à bonne école pour le jardinage et le compostage.

★ **2** Apposer l'autocollant STOP PUB sur votre boîte à lettres. Plus de 6% des foyers du territoire du SICTOM Issoire-Brioude ont déjà dit STOP PUB, ce qui a permis une diminution de 90 tonnes des déchets papiers. Ces autocollants sont disponibles gratuitement à l'accueil de la Mairie et du SICTOM (ainsi que sur son site internet).

★ **3** Eviter le gaspillage : réutiliser, réparer...avant de jeter.

TOUS ENSEMBLE,

ADOPTONS DES GESTES ECO-CITOYENS POUR PROTEGER NOTRE PLANETE ET PRESERVER NOTRE QUALITE DE VIE. MIEUX TRIER, RECYCLER ET REDUIRE NOS DECHETS PERMET AUSSI DE FAIRE DES ECONOMIES.

TOUS ENSEMBLE, AGISSONS POUR QUE NOTRE TERRITOIRE ATTEIGNE UN TAUX DE VALORISATION DE 75% DES DECHETS COLLECTES.

Pour toute information, contacter le SICTOM au 04-71-50-32-92 / sictom-issoire-brioude.com

UN PLAN PAYSAGE EN ACTION(S) POUR UNE VILLE PLUS AGREABLE ET ATTRACTIVE

La Ville dispose désormais d'un plan paysage. Le but : intégrer l'aspect paysager dans chaque requalification urbaine et, au-delà, programmer un certain nombre d'actions directes. Point sur celles effectuées ou en cours et présentation du projet de valorisation du Parc de la Visitation.



Quatre cent cinquante arbustes sont en cours de plantation par le service espaces verts route de Clermont et avenue d'Auvergne.

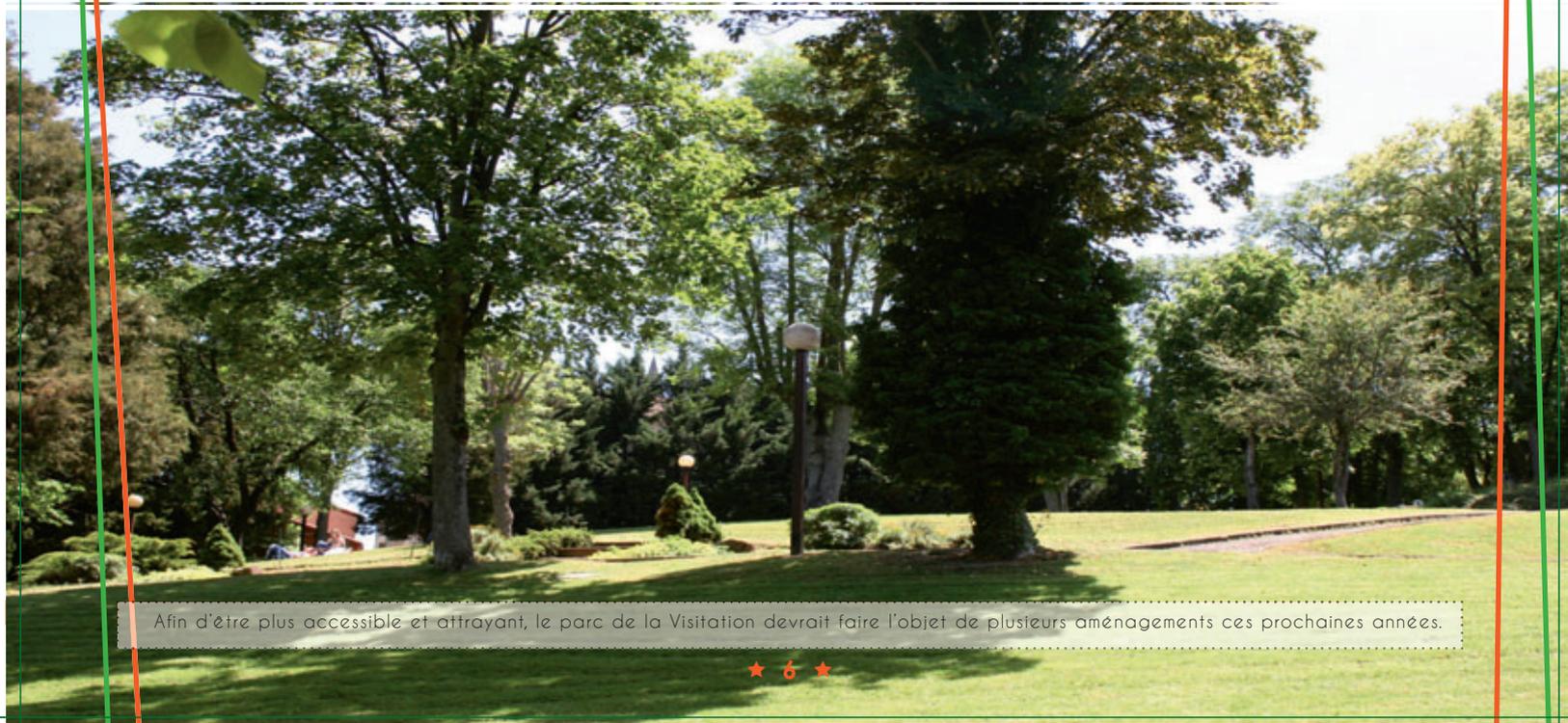
AMELIORATION DES ENTREES DE VILLE ET ATTENTION PORTEE AU PATRIMOINE ARBORE

Les entrées de ville représentent un enjeu stratégique majeur. Trois d'entre elles sont à améliorer plus particulièrement : les avenues de Lamothe, du Velay et d'Auvergne. Dans les trois cas, les jardinières, désuètes, ont été enlevées et laisseront place désormais à des plantations en pleine terre. C'est le cas notamment route de Clermont et avenue d'Auvergne où 450 arbustes sont en cours de plantation. Le fleurissement des ronds-points est aussi particulièrement soigné. Montant de ces investissements pour 2015 : 55.000 €. La quatrième entrée de ville, avenue Jean Jaurès, avait été, elle, réhabilitée et mieux sécurisée en 2013. A noter aussi, parmi les opérations récentes, l'enherbement des trottoirs sablés avenue de Lamothe ou encore la plantation d'haies arbustives à côté de la station d'épuration.

Les axes plantés (plus de 500 arbres le long de la RD 912, de l'avenue de Lamothe et de la route de Saint-Flour), qui se prolongent par les boulevards au cœur du tissu urbain, sont un principe structurant qui constitue un des atouts de Brioude au niveau paysager. Afin de préserver et d'entretenir au mieux ce patrimoine, des diagnostics sanitaires et mécaniques sont réalisés régulièrement. Après ceux de l'avenue de Lamothe en 2014, les arbres du boulevard Desaix et de l'avenue Jean Jaurès seront auscultés cette année. Rappelons aussi la plantation de 140 arbres près du giratoire de la Limagne en 2010.

UNE ETUDE POUR VALORISER LE PARC DE LA VISITATION

Une étude va être engagée pour renforcer l'attractivité du parc de la Visitation, poumon vert du centre de Brioude, et lui (re) donner un statut de grand jardin public. Cette étude portera sur l'amélioration de l'accessibilité du site et son aménagement paysager avec notamment la création d'un espace de biodiversité. L'installation de nouveaux jeux pour les enfants sera aussi examinée. Certaines actions pourraient être programmées dès 2016. Plus globalement, la Ville poursuivra ses efforts en matière de fleurissement et de préservation des espaces verts dans une logique de développement durable. Cela lui a notamment valu d'obtenir une deuxième fleur en 2012.



Afin d'être plus accessible et attrayant, le parc de la Visitation devrait faire l'objet de plusieurs aménagements ces prochaines années.



La construction du Centre Aqualudique, très bien avancée, est entrée dans sa dernière ligne droite.

LA BAGEASSE EN PLEINE TRANSFORMATION

Alors que le Centre Aqualudique Intercommunal ouvrira ses portes en juillet, l'avenue de la Bageasse a entamé sa mue. Le chemin de Lachaud est lui quasiment achevé. C'est donc tout un secteur qui change de visage et va s'offrir une nouvelle vie.

DELAIS TENUS POUR LE CENTRE AQUALUDIQUE INTERCOMMUNAL

Ce chantier est dans les temps. C'est visible à l'œil nu de l'extérieur comme de l'intérieur pour celles et ceux qui ont pu visiter l'équipement. Il ouvrira donc ses portes début juillet 2015. Le Centre Aqualudique Intercommunal se composera d'un bassin nautique de 25 mètres avec 6 couloirs, d'un bassin ludique de 149 m², d'une pataugeoire de 40 m² et d'un espace bien-être (jacuzzi, sauna, hammam). A l'extérieur, une plage minérale et végétale permettra de prendre des bains de soleil dans un cadre de verdure agréable, une fois la végétation plantée.

Coût de cet équipement : 5.850.000 € (subventions d'un peu plus de 3.000.000 € provenant de la Région, de l'Etat et du Département).

AVENUE DE LA BAGEASSE

La rénovation de la Bageasse était attendue depuis longtemps. Elle est en marche. Les travaux ont commencé dès le début de l'année entre le chemin de Lachaud et la rue Jacques Brel. Ils se poursuivront cette année jusqu'au niveau de la rue de l'Estartet. La chaussée sera rétrécie (4,75 mètres) et bordée par deux bandes végétales et une bande piétonne et cyclable de 2 mètres. Plus sûre, plus agréable, l'avenue de la Bageasse sera une voie de desserte douce (piétons et deux roues) du Centre Aqualudique Intercommunal et du camping de la Bageasse. Montant des travaux engagé sur le budget Ville en 2015 : 480 000 € TTC.

CHEMIN DE LACHAUD

Ouvert aux automobilistes, il dessert dès à présent, à partir de la RD 912 (entre Brioude et Vieille-Brioude), le camping et la plage de la Bageasse. L'accès automobile au Centre Aqualudique se fera par cet axe qui comporte une bande piétonne et cyclable.



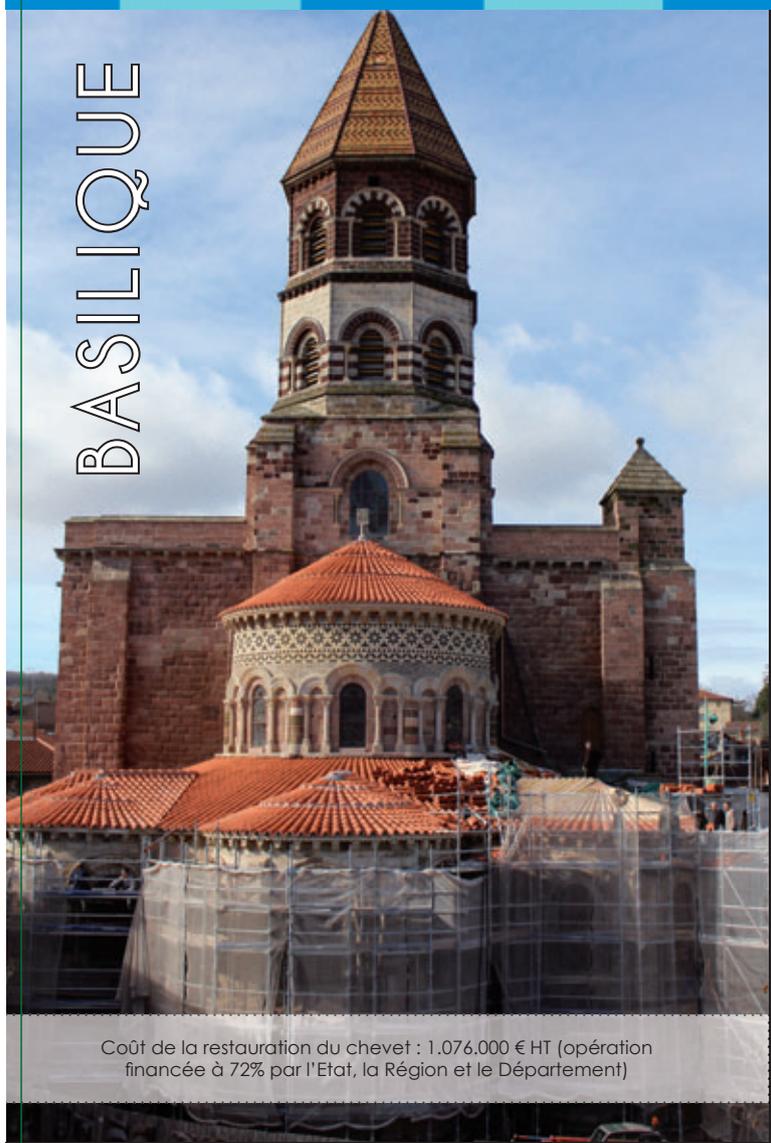
Le bassin nautique de 25 mètres composé de 6 couloirs.



Le bassin ludique (au fond) avec banquette hydromassante et la pataugeoire avec des jeux d'eau (au premier plan).



C'est parti pour la rénovation de l'avenue de la Bageasse qui sera une voie de desserte douce du Centre Aqualudique Intercommunal et du camping de la Bageasse



Coût de la restauration du chevet : 1.076.000 € HT (opération financée à 72% par l'Etat, la Région et le Département)

LE CHEVET BIENTOT ACHEVE

Débutée en juin dernier, la restauration du chevet de la Basilique sera achevée d'ici le début de l'été et marquera la fin des travaux extérieurs de l'ensemble de l'édifice, entamés en 2007. La toiture (avec le retour des tuiles romanes originelles), le gommage et le remplacement de pierres de grès rouge d'Allevier sont aujourd'hui terminés. Reste à finir la restauration des vitraux intérieurs (vitraux figuratifs du 19^{ème} siècle), la réalisation de certaines sculptures des modillons* et les travaux sur le portail roman.

**Un modillon est un élément d'architecture qui sert à soutenir une corniche, un avant-toit ou un balcon. Petit bloc de pierre, sculpté de façon fine et grossière, il diffère selon la nature des matériaux à la disposition du sculpteur. Pour rappel, certains des modillons du chevet de la Basilique font l'objet d'une expo-photos à voir sur le chantier.*

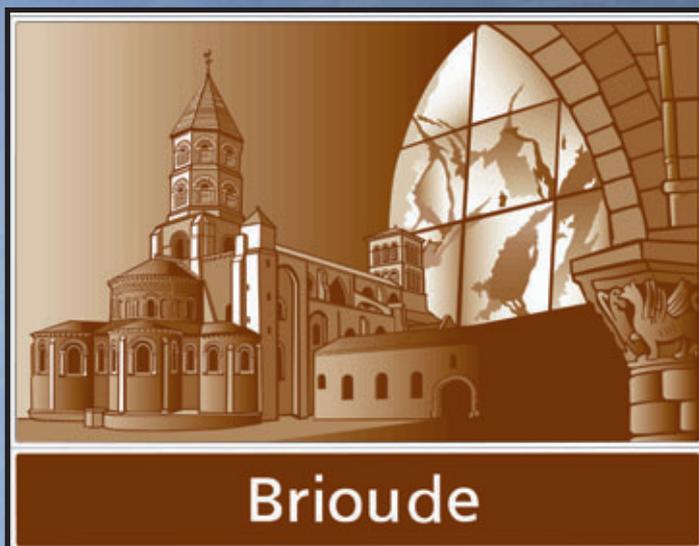
★ Son et lumière et concert gratuits pour l'inauguration ★

A l'occasion de la fin des travaux, un spectacle son et lumière, dans la lignée des précédents *Brioude en Lumière*, sera programmé le premier week-end de juillet ainsi qu'un concert des Petits Chanteurs de Saint-Marc, en partenariat avec la paroisse et Musique sur un Plateau, dans le cadre de la Nuit des Eglises. Le répertoire de ce chœur privilégie la musique sacrée depuis le chant grégorien mais il excelle aussi dans la musique profane, populaire, folklorique et même contemporaine. Les Petits Chanteurs de Saint-Marc ont acquis une certaine notoriété depuis leur contribution vocale au film *Les Choristes* de Christophe Barratier en 2004.

SIGNALETIQUE TOURISTIQUE

DEUX PANNEAUX SUR L'A75 POUR ATTIRER LES VISITEURS

Dans les prochaines semaines et juste avant la saison touristique, Brioude va de nouveau s'afficher de part et d'autre de l'A 75 dans l'objectif de capter une partie de son important flux automobile. Un panneau sera installé dans le sens Nord/Sud (juste avant la sortie Brioude) et un autre dans le sens Sud/Nord entre Massiac et le viaduc de la Violette (à hauteur de Grenier-Montgon). Le coût total est de 13.700 € HT. Ces supports d'informations touristiques, très prisés, sont autorisés par la Direction Interrégionale des Routes. Précisons que depuis 1999, Brioude n'était plus présentée que sur un seul panneau partagé avec Le Puy, celui implanté dans le sens Sud/Nord ayant été arraché par la violente tempête survenue cette année-là.



Brioude

Les deux panneaux d'informations touristiques financés par la Ville et prochainement implantés de part et d'autre de l'A75 présenteront, dans une version stylisée, la Basilique Saint-Julien, l'édifice emblématique de Brioude, et les vitraux de Kim En Joong

TRAVAUX



★ Le visage du nouveau Pôle Emploi aujourd'hui largement connu

Ce chantier avance dans les délais prévus et chacun peut désormais clairement percevoir le nouveau Pôle Emploi, implanté parking du Centre Historique. Si l'aménagement extérieur est aujourd'hui réalisé en bonne partie, reste à effectuer les travaux intérieurs. La construction de ce bâtiment, d'une surface totale de 673 m², est prise en charge par Pôle Emploi.

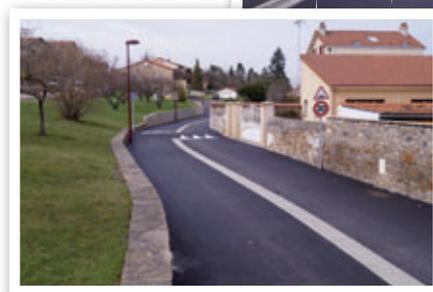
Pour sa part, la Ville de Brioude finance certains travaux de voirie (voies d'accès, cheminements piétons, plantations sur l'espace public et réseaux d'éclairage public) pour un montant de 121.484 € HT.

Situé à proximité du centre-ville et offrant de meilleures conditions de stationnement et d'accueil, le nouveau Pôle Emploi ouvrira ses portes l'automne prochain.

★ VOIRIE : LES RUES VIALA, DES CAPUCINS VIEUX ET EUGÈNE VIVIER ONT ÉTÉ ENTIÈREMENT REFAITES.

Dans une logique d'amélioration du cadre de vie et de mise aux normes, ces trois rues ont été entièrement refaites pour un montant total de 473.900 € HT. La Ville a obtenu 98.271 € de subventions provenant de l'Etat, de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général. Les riverains de la rue Viala ont aussi apporté une contribution.

Les travaux (enfouissement des réseaux, pose de nouveaux candélabres plus esthétiques et moins énergivores, enrobé) se sont récemment achevés.



★ FIBRE OPTIQUE : LE CÂBLAGE SE POURSUIT

Après les habitants des quartiers nord et d'une partie du centre, ceux du sud et du centre de la ville seront raccordables à la fibre optique d'ici cet été. Fin 2015, tous les brioudois pourront bénéficier de la fibre optique. Pour souscrire un abonnement, consulter le fournisseur d'accès internet de votre choix. Pour savoir si aujourd'hui vous pouvez d'ores et déjà bénéficier de la fibre optique, rendez-vous sur le site www.auvergneTHD.fr



Le raccordement de Brioude à la fibre optique nécessite la pose d'armoires de rue.

EXTRABIENNALES ET LECTURES CROISEES S'INVITENT EN CLASSE



La culture est un formidable moyen d'apprentissage, d'expression, d'ouverture. Grâce aux EXTRABIENnales et Lectures Croisées, 1400 élèves de Brioude et sa région vivent cette expérience enrichissante. Ces deux opérations de sensibilisation jeune public à la peinture d'un côté, et à l'écriture et la lecture de l'autre, sont organisées pour la seconde fois de manière conjointe autour d'une thématique commune : Collection, Collections.

EXTRABIENnales

Les EXTRABIENnales sont le fruit d'un travail en partenariat entre l'association Festival d'Aquarelle, l'Education Nationale, la Ville de Brioude, Brioude Ville Lecture et l'Association Française de Lecture 43. Depuis janvier et jusqu'à juin, cinq aquarellistes interviennent dans les établissements scolaires et chaque classe réalise une œuvre collective. Nouveauté 2015 : la création d'une œuvre collective monumentale où chaque élève revisite son portrait et qui sera visible rue de la Halle, à Brioude, en juin prochain.



LECTURES CROISEES

Lectures Croisées est organisée par Brioude Ville Lecture. En janvier, deux auteurs jeunesse de fiction et de documentaire et une illustratrice ont été à la rencontre des élèves. Depuis, chaque classe travaille à la création d'une œuvre collective qui, en cette année de Biennale d'Aquarelle, croisera écriture et peinture.

EXPOSITIONS GRAND PUBLIC

Dans le cadre de Lectures Croisées, du 19 mai au 6 juin, exposition à la Médiathèque autour du livre BRIC-BRAC de l'auteur-illustratrice **Maria JALABERT**. Une collection de jouets sera mise en scène de manière spectaculaire et colorée.

A partir de la mi-juin et tout l'été, exposition à la Médiathèque des **œuvres collectives des classes** ayant participé aux EXTRABIENnales et Lectures Croisées.

DU NEUF À MANDRIN POUR LA SAISON 2015 !



Joël LAURENT et la sculpture ont ouvert une saison 2015 résolument contemporaine à Mandrin.

Tout au long de la saison 2015, débutée le 17 mars et qui s'achèvera le 27 décembre, la Maison de Mandrin va proposer des expositions renouvelées.

Volume, fantaisie ou encore contemporain sont les maîtres-mots d'une programmation qui fait la part belle à la sculpture sur des supports modernes (fer, métal...), l'assemblage (à partir de la récupération de matériaux) et la photographie (portraits en noir et blanc et paysages, flous, sujets en mouvement). La peinture sera aussi au rendez-vous à l'occasion notamment de la Biennale d'Aquarelle.

Répondant ainsi à la demande du public, Mandrin proposera cette année, au fil des 9 expositions prévues, de l'inédit, des techniques peu vues jusque-là à Brioude, des univers différents pour autant d'horizons nouveaux. La plupart des artistes exposés, plutôt jeunes, sont auvergnats et bénéficient d'une bonne notoriété à l'image de Laurent SARPEDON, Joël LAURENT ou encore Camille MAZOYER. Certains viendront d'un peu plus loin comme Jean-Eddy REMY, du collectif haïtien Boss Metal.

En 2014, Mandrin, galerie d'exposition municipale (située 22 rue du 4 septembre), a accueilli près de 6.000 visiteurs. Rappelons que l'entrée y est gratuite : de quoi vivre et profiter pleinement d'une saison 2015 placée sous le signe de l'éclectisme et de la modernité !

Programme du début de saison* :

Du 17 mars au 12 avril :
Joël LAURENT – Assemblage

Du 14 avril au 10 mai :
Anne de CRECY – plasticienne

Du 12 mai au 7 juin :
Cécile AUREJAC et Pierre LE DEN – sculpture bois et fer

Du 9 juin au 5 juillet :
Boss Métal (collectif d'artistes haïtiens) – sculpture support métal

TRIBUNES LIBRES

L'Hôtel du Doyenné : une ambition raisonnée

La Ville de Brioude s'est engagée dans une logique de mise de valeur de son patrimoine et de développement culturel et économique. La rénovation du centre ancien, la restauration de la Basilique, le projet audacieux des vitraux contemporains, l'Hôtel de la Dentelle, l'Instruction, les anciens abattoirs sont les exemples concrets de cette volonté politique. **Ces grands chantiers ont profité à tous les Brivadois et permis de doubler la fréquentation touristique.**

L'Hôtel du Doyenné (propriété de la ville) s'inscrit dans cette logique : fermé depuis 20 ans et à l'abandon, à l'exception du rez de chaussée (siège de l'Office de Tourisme), il n'est pas aux normes et présente des désordres structurels importants (fissurations qui s'aggravent, absence de chaînage...). Son exceptionnel plafond armorié (fin Xlle), classé monument historique, n'est pas accessible au public.

Un tel patrimoine ne doit pas être oublié. C'est dans ce contexte que le projet de création de salles d'expositions temporaires (600m²) dédiées à l'art contemporain et moderne a toute sa place. Sa finalité est d'accroître les retombées touristiques, d'organiser des activités pédagogiques et d'être avec les vitraux, le Centre d'Interprétation d'Architecture et

du Patrimoine, la Biennale d'Aquarelle, un axe structurant de la politique culturelle de Brioude autour de la peinture. Cet investissement important de 2.300.000 € pourrait être subventionné par l'Europe, l'Etat, la Région et le Département. **C'est un des rares domaines pour lesquels aujourd'hui, des subventions importantes peuvent être obtenues.**

Fortement soutenu par Jean-Louis PRAT (commissaire d'expositions internationales, directeur de la Fondation MAEGHT de 1969 à 2004), la Direction Régionale des Affaires Culturelles et le Fonds Régional d'Art Contemporain, ce projet permettrait de créer une offre en matière d'art contemporain entre Clermont-Fd et Lyon.

Pour son fonctionnement, une recherche approfondie sera menée : mutualisation et amélioration de l'Office de Tourisme, numérisation des techniques d'accueil et labellisation Centre d'Art sont les pistes de réflexion.

Il faut sauver le Doyenné dans un contexte difficile. C'est un nouveau chantier pour Brioude et donc du travail pour des entreprises et un attrait supplémentaire pour notre ville.

LA MAJORITE MUNICIPALE

Faut-il un musée d'art contemporain à Brioude ?

L'hôtel du Doyenné se situe à côté de la Mairie sur la place Lafayette. Au rez-de-chaussée de cet immeuble est installé l'Office de tourisme.

Au premier étage, se trouvent les locaux de l'ancienne bibliothèque avec une salle possédant un plafond peint remarquable.

C'est ici que la Municipalité envisage d'installer un musée d'art contemporain.

Sauf que le coût estimatif de cette opération est de 2,3 millions d'euros pour les seuls travaux sur le bâtiment. A cette somme astronomique, il faudra bien sûr ajouter la muséographie dont le montant est à ce jour inconnu. Sans oublier les charges de fonctionnement de la structure.

A une époque où il est absolument nécessaire d'économiser l'argent public, nous ne pouvons que sérieusement douter de l'opportunité d'une telle opération.

Ce projet s'ajoute à celui du centre aqualudique. Nous sommes de plus en plus inquiets des choix retenus par Monsieur le Maire et son équipe

Jean-Noël LHERITIER, Elisabeth DA SILVA, Tristan FLEURY, Michèle FAUCHER, Alexis JUILLARD

Un centre d'art moderne et contemporain à Brioude, voilà le dernier projet du maire de Brioude.

Coût du projet : 2 380 000 € (ce qui comprend la réhabilitation de l'Hôtel du Doyenné), c'est très lourd pour le budget de la ville de Brioude.

L'état baisse les subventions de fonctionnement à toutes les collectivités territoriales. Pour Brioude, baisse comprise entre 150 000 et 220 000€.

Dans le même temps, les autres partenaires financiers éventuels (le département, la région) vont eux aussi subir des baisses importantes des dotations de l'état.

Certes le montage financier présenté par le maire réduit fortement la part supportée par la ville de Brioude pour le projet du Doyenné, mais nous sommes sceptiques sur la réalité des subventions espérées à l'issue du tour de table des financeurs.

C'est la 1ère raison pour laquelle nous avons voté contre le démarrage de ce projet.

La seconde tient à l'absence totale de budget prévisionnel concernant le coût de fonctionnement d'un tel équipement. Donc attention au gouffre financier.

Nous sommes opposés à la création de ce centre d'art moderne et contemporain au moment précis et dangereux où l'Etat, au motif qu'il faut réaliser des économies, baisse ses subventions et que toutes les collectivités vont devoir baisser leur dépenses.

« Malheureusement, le Maire ne nous donne pas le choix, soit nous votons pour la réhabilitation et nous nous retrouvons avec un projet de centre d'art moderne et contemporain démesuré financièrement, soit nous votons contre le projet présenté par le maire pour éviter la réalisation du centre d'art moderne et contemporain et à ce moment là nous semblons voter contre la réhabilitation ».

Notre vote ne doit pas être interprété comme une opposition à la réhabilitation du bâtiment historique de l'Hôtel du Doyenné. Mais nous sommes contre un projet disproportionné dont l'impact financier dans le temps n'a pas été évalué.

Pour plus d'informations concernant les explications de nos votes au conseil municipal se référer à notre blog: <http://frontdegauche-brioude.blogspot.fr>

FRONT DE GAUCHE, BRIOUDE « L'HUMAIN D'ABORD »

Animations

Culture

★ FÊTE DES VOISINS

Vendredi 29 Mai

Comme chaque année, la Ville de Brioude invite tous les brivadois à organiser «La fête des voisins» dans leur immeuble, leur rue, leur quartier... Il s'agit d'un moment festif (apéritif, repas convivial...) à passer en compagnie de ses voisins. C'est l'occasion de se découvrir ou de mieux se connaître.

La Ville apporte son soutien matériel (prêts de chaises et de tables) à toutes celles et ceux qui organisent une manifestation pour la Fête des Voisins. Contact : service animation (04-71-74-56-01)

★ FÊTE DE LA MUSIQUE

Dimanche 21 Juin

Cette année encore, c'est un programme riche et varié qui vous sera proposé à Brioude, représentatif de la «scène brivadoise» actuelle. Animations musicales sur les places et dans les rues du centre-ville.



Guitares, amplis, cordes vocales seront à la fête le 21 juin.

Sport

* COMPÉTITION RÉGIONALE DE SARBACANE « SPORT ADAPTE »

SALLE POLYVALENTE - Jeudi 23 Avril
organisée par l'Entente Sportive Haut-Allier/Allagnon

* COURSE DE LA GARE

GARE DE BRIOUDE - Dimanche 3 Mai

organisée par le Vélo Sport Brivadois

* 4ème OPEN DU BRIVADOIS - BADMINTON

HALLE DES SPORTS - Samedi 16 et Dimanche 17 Mai

organisé par l'Entente Sportive Haut-Allier/Allagnon

* CHALLENGE DU SOUVENIR DOUBLETTE

Samedi 6 Juin - organisé par la Pétanque Brivadoise

* CRITERIUM CYCLISTE DE LA VILLE DE BRIOUDE

14h00 - CIRCUIT DES BOULEVARDS - Dimanche 14 Juin

organisé par le Vélo Sport Brivadois

Les rendez-vous du Réseau de Villes

Le Réseau de Villes réunit les villes de Brioude, Issoire et Saint-Flour. Instance d'échanges et de coopérations, il organise aussi différents événements dont les Rendez-Vous Minutes Pro à destination des entreprises et La Méridienne, randonnée cyclotouriste ouverte à tous.



La cinquième édition se déroulera le dimanche 24 mai. Issoire en sera la ville-centre et sera ainsi le point de départ et d'arrivée (gymnase des Prés) des trois parcours de 85, 120 et 170 kilomètres. Tous les parcours passeront par Brioude.

- La Grande Boucle Issoire-Brioude-Saint-Flour-Issoire : 170 kms - Départ : 8h00
- La Boucle 2 Issoire-Brioude-Issoire : 120kms - Départ : 8h00
- La Boucle 3 Issoire-Brioude-Issoire : 85 kms - Départ : 9h00

A l'arrivée, possibilité pour les cyclistes et les accompagnants de déjeuner sur place. Une tombola, concernant tous les participants, permettra de gagner un magnifique vélo de route.

Renseignements et inscriptions : USPI - Maison de l'USI - 9 rue des Couteliers
63500 ISSOIRE / uspi63@yahoo.fr; 04-73-89-01-18 ; 06-60-58-94-76

★ EXPOSITIONS

MAISON DE MANDRIN (GALERIE D'ART MUNICIPALE) - RUE DU 4 SEPTEMBRE
ENTRÉE LIBRE

- Anne DE CRÉCY (Sculptures, métal)

Mardi 14 Avril > Dimanche 10 Mai

- Cécile AUREJAC - Pierre LE DEN (Sculptures, bois, terre)

Mardi 9 Juin > Dimanche 5 Juillet

★ SAISON CULTURELLE

DANCE IS MAGIC - Spectacle de danse Hip-Hop

HALLE AUX GRAINS - Samedi 30 Mai à 20h45

Les danseurs nous transmettront l'essence même de cette culture hip-hop qui les anime tant : le Partage. Un spectacle à vivre avec petits et grands pour en prendre plein les yeux tous ensemble.

* Tarifs : 12 € (plein) et 7 € (réduit)

★ CONCERTS

CHORALE GLORIA DE VIVALDI

BASILIQUE ST-JULIEN - Samedi 30 Mai à 20h30

* Organisé par Courant d'Airs

STABAT MATER de Karl JENKINS

BASILIQUE ST-JULIEN - Dimanche 7 Juin à 17h00

* Tarif : 12 € - Gratuit : - 12 ans

★ CONFÉRENCES

UNIVERSITÉ POUR TOUS

HALLE AUX GRAINS - 14h30 / 16h30 - TARIF : 4 €

* L'Histoire de la musique, de Bach à nos jours - Jeudi 7 Mai

Par Gersande Mondani, artiste musicienne, violoniste

* Le Danube - Jeudi 21 Mai

Par Christian Daudel, professeur de géographie et de géopolitique à l'Université Jean MONNET de Saint-Etienne.

* Sortie de la journée - Jeudi 4 Juin

Visite de l'église de St-Nectaire. Déjeuner à la ferme-auberge « La grange d'Alphonse ». Découverte du Musée des Peintres à Murl.

Contact : 04 71 50 22 31.

★ FESTIVALET D'ATELIERS D'ECRITURE

FESTIVALET D'ATELIERS D'ECRITURE

Samedi 2 et Dimanche 3 Mai

« Entre arbres(s) et mur(s) »

organisé par Tisseurs de Mots

(06 65 91 27 02 / tisseursdemots@hotmail.fr / www.tisseursdemots.org)

Café Lecture

★ CAFÉ LECTURE - LA CLEF -

53, RUE DE LA PARDIGE - 04-71-50-48-36

Tout le programme sur cafelaclef.blogspot.fr

Bar associatif et culturel - Ouvert du mardi au jeudi de 11h à 22h00, les vendredis de 11h à minuit. Samedi et dimanche de 19h à minuit selon permanences bénévoles.

Animations quotidiennes. Entrée libre et gratuite.

Édité par la Ville de Brioude, BP 20 31101 Brioude cedex 01

Directeur de la Publication : Jean-Jacques Faucher

Redaction : Julien Najal et Elodie Levé

Crédits photo : Ville de Brioude, Journal La Montagne

Mise en Page : Atelier du Shaman - Blesle - shamangraphics@gmail.com

Impression : Phil'Print

Distribution : La Poste - Tirage 4400 exemplaires.